



Fiche Signalétique

Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

Nom du produit: Hydroforce® Nettoyant à vitres (en vrac)

Numéro(s) de produit: 14411

Utilisation du produit: Nettoyant à vitres

Coordonnées du fabricant / fournisseur:

Aux États-Unis:
CRC Industries, Inc.
885 Louis Drive
Warminster, PA 18974
www.crcindustries.com
1-215-674-4300 (Généralités)
800- 521-3168 (Technique)
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada:
CRC Canada Co.
2-1246 Lorimar Drive
Mississauga, Ontario L5S 1R2
www.crc-canada.ca
1-905-670-2291

Au Mexique:
CRC Industries Mexico
Av. Benito Juárez 4055 G
Colonia Orquídea
San Luís Potosí, SLP CP 78394
www.crc-mexico.com
52-444-824-1666

Urgence 24 heures – CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2: Identification des Risques

Vue d'Ensemble des Risques

MISE EN GARDE: Peut causer une irritation oculaire.
Apparence et odeur: Liquide bleu transparent, odeur d'ammoniac

Effets potentiels sur la santé:

EFFETS AIGUS:

YEUX: Peut causer une légère irritation ainsi que brûlure et rougeur.

PEAU: Aucun effet nocif anticipé en cas d'exposition unique. Une exposition prolongée ou répétée peut causer une irritation et une dilapidation de la peau.

INHALATION: L'inhalation d'une petite quantité n'a habituellement pas de conséquences médicales. L'exposition prolongée peut causer des étourdissements ou une irritation de la gorge.

INGESTION: L'ingestion d'une petite quantité n'a habituellement pas de conséquences médicales. L'ingestion d'une grande quantité peut causer l'irritation du tractus gastro-intestinal ainsi que des effets plus sévère sur la santé y compris des problèmes sanguins.

EFFETS CHRONIQUES: Aucun connu.

ORGANES VISÉS: Par ingestion: Sang, foie, reins

État physique aggravé par exposition: Troubles cutanés ou oculaires préexistants

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Nom du produit: **HydroForce® Nettoyant à vitres**

Numéro(s) de produit: **14411**

Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Eau	7732-18-5	90 – 99
2-Butoxyethanol	111-76-2	2
Alcool isopropylique	67-63-0	< 2
Solution d'hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	< 1

Section 4: Premiers Soins

- Contact oculaire: Asperger immédiatement avec beaucoup l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
- Contact cutané: Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion: Ne pas provoquer de vomissements. Communiquer avec un médecin.
- Avis aux médecins: Ce produit contient du 2-Butoxyethanol qui, en cas d'ingestion en quantités importantes, peut entraîner une hémolyse des globules rouges.

Section 5: Mesures en cas d'Incendie

Propriétés d'inflammabilité: Selon la norme OSHA, ce produit n'est pas inflammable.

Point d'éclair	Aucune	Limite d'explosion supérieure:	Aucune
Température d'autoallumage:	Aucune	Limite d'explosion inférieure:	Aucune

Données pour incendie et explosion:

Moyen d'extinction approprié: Employer des agents d'extinction appropriés pour une attaque concentrique.

Produits de combustion: Aucune

Risques d'explosion: Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer.

Protection des pompiers: Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

Précautions personnelles: Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Précautions pour l'environnement: Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Nom du produit: HydroForce® Nettoyant à vitres

Numéro(s) de produit: 14411

Méthodes de confinement et de nettoyage: Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7: Entreposage et Manipulation

Procédures de manipulation: Utiliser une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Laver les mains après l'utilisation. Ne pas incinérer le contenant. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage: Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les contenants doivent être bien fermés pendant l'entreposage. Garder hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Niveau d'entreposage d'aérosol: ND

Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Directives sur l'exposition:

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Eau	NE	NE	NE	NE	NE		
2-Butoxyethanol	50(s)	NE	20	NE	NE		ppm
Alcool isopropylique	400	500 (v)	200	400	NE		ppm
Solution d'hydroxyde d'ammonium	NE	NE	NE	NE	NE		
N.E. Non établi		(c) – ceiling (plafond)	(s) – skin (peau)	(v) – vacated (libre)			

Contrôles et protection:

Contrôles techniques: L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire: Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire approuvé NIOSH autonome à pression positive dans les espaces peu aérés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/ faciale: Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée: Utiliser des gants de protection en nitrile ou en caoutchouc. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Nom du produit: HydroForce® Nettoyant à vitres

Numéro(s) de produit: 14411

Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

État physique: liquide

Couleur: Bleu transparent

Odeur: ammoniac

Seuil d'odeur: ND

Gravité particulière: 1.00

Point d'ébullition initial: ~ 212°F / 100°C

Point de congélation: ~ 30°F / -1°C

Pression de vapeur: ND

Densité de vapeur: > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation: lent

Solubilité: Soluble dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile: ND

pH: 10

Composés Organiques volatiles: Pds %: 3.0 g/L: 30 lb/gal: 0.25

Section 10: Stabilité et Réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Aucune

Matériaux incompatibles: Oxydants puissants

Produits à décomposition dangereuse: Oxydes de carbone

Possibilité de réactions dangereuses: Non

Section 11: Information Toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aiguë:

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
Eau	> 90 mL/kg	Aucunes données	Aucunes données
2-Butoxyethanol	530 mg/kg	220 mg/kg	450 ppm/4H
Alcool isopropylique	4170 mg/kg	> 2000 mg/kg	17 000 ppm/4 H
Solution d'hydroxyde d'ammonium	350 mg/kg	Aucunes données	Aucunes données

Toxicité chronique:

Composant	OSHA Carcinogène	IARC Carcinogène	NTP Carcinogène	Irritant	Sensibilisateur
Eau	Non	e Non	e Non	Non	Non
2-Butoxyethanol	Non	Non	Non	yeux, peau	Non
Alcool isopropylique	Non	Non	Non	yeux	Non
Solution d'hydroxyde d'ammonium	Non	Non	Non	yeux, peau, respiratoire	Inconnu

Nom du produit: HydroForce® Nettoyant à vitres
Numéro(s) de produit: 14411

Toxicité reproductrice: Aucune information disponible
Téatogénicité: Aucune information disponible
Mutagénicité: Aucune information disponible
Effets synergétiques: Aucune information disponible

Section 12: Information Écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité: 2-butoxyéthanol: 96 heures LC50, crapet arlequin: 1 490 mg/L
24 heures LC50, daphnie: 1 720 mg/L
Hydroxyde d'ammonium: 48 heures EC50 puce d'eau: 0,66 mg/L
Persistance / Dégradabilité: Plus de 99% du produit est facilement biodégradable.
Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible
Mobilité dans l'environnement: Aucune information disponible

Section 13: Élimination

Classification déchets: Ce produit n'est pas un déchet dangereux RCRA. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)
Les contenants vides peuvent être recyclés. Les résidus doivent être récupérés et éliminés adéquatement. Ne pas jeter dans les plans d'eau ou dans la terre.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14: Information pour le Transport

Département des transports É.-U. (terre): Pas réglementé
ICAO/IATA (air): Pas réglementé
IMO/IMDG (eau): Pas réglementé
Réserves spéciales: Aucune

Section 15: Réglementation

Règlements fédéraux É.-U.:

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):
Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):
Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: Hydroxyde d'ammonium (1 000 lb)

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:

Nom du produit: HydroForce® Nettoyant à vitres**Numéro(s) de produit: 14411**

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

Section 311/312 Catégories de danger:	Risque d'incendie	Non
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Non
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Non

Section 313 Produits chimiques toxiques: Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372:
2-Butoxyethanol (catégorie éther glycolique): 2%

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux: Aucune

Occupational Safety and Health Administration:

Ce produit est sous réglementation selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses.

Règlements d'états É.-U.:Loi de Californie sur l'eau potable et les toxiques (Prop 65):

Ce produit peut contenir les produits chimiques suivants, reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des déficiences de naissance et autre danger pour la reproduction:

dichloromethane (< 0.00015%)
1,3-dichloropropene (< 0.00013%)

Règlements COV sur les biens de consommation: Dans les états soumis à la réglementation sur COV pour les biens de consommation, ce produit est conforme comme Nettoyant de verre.

Droit fédéral à connaître:

New Jersey:	111-76-2, 1336-21-6, 67-63-0
Pennsylvanie:	111-76-2, 1336-21-6, 67-63-0
Massachusetts:	111-76-2, 67-63-0
Rhode Island:	111-76-2, 67-63-0

Réglementation canadienne:Règlements sur les produits contrôlés:

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT: D1A, D2B

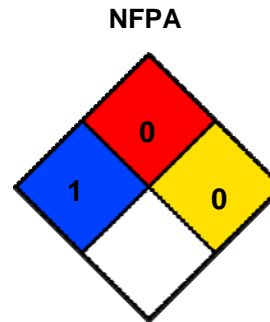
Inventaire LIS canadien: Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.**Réglementation Union Européenne:**

Conformité RoHS: Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire: Aucune

Section 16: Autres Informations

HMIS® (II)	
Santé:	1
Inflammabilité:	0
Réactivité:	0
EPP:	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par: Michelle Rudnick
N° CRC: 434D
Date de révision: 06/02/2015

Modifications depuis la dernière révision: date de révision

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS: Registre CAS
CFR: Code des règlements fédéraux
DOT: Département des transports
LIS: Liste intérieure des substances
g/L: Grammes par litre
HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux
IARC: Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA: Association du transport aérien international
OACI: Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses
OMI: Organisation maritime internationale
lb/gal: Livres par gallon
CL: Concentration létale
DL: Dose létale

ND Non applicable
N.R. Non défini
NIOSH: National Institute of Occupational Safety & Health
NFPA: National Fire Protection Association
NTP: Programme national de toxicologie
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PMCC: Méthode Pensky-Martens en vase clos
EPP: Équipement de protection personnelle:
ppm: Parties par million
RoHS: Restriction des substances dangereuses
STEL Limite d'exposition de courte durée
TCC: Méthode Tagliabue en vase clos
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail